ART. 35 C N° 604

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

# MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 604

présenté par M. Dussopt

#### **ARTICLE 35 C**

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« conformément aux »

les mots:

« en application des ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.